



# Dampierre-les-Bois

## Info Express

[www.dampierrelesbois.fr](http://www.dampierrelesbois.fr)

N° 249 - MARS 2021

Édito

### En attendant l'arrivée du printemps

#### A noter **Inscriptions à la maternelle**

**P**our les inscriptions à l'école maternelle (rentrée 2021-2022), les parents doivent se rendre en Mairie munis du **livret de famille** et d'un **justificatif de domicile**. Un certificat d'inscription leur sera alors délivré. Ensuite, ils pourront prendre contact avec Mme la Directrice de l'école au **03.81.93.05.28** ou par mail à l'adresse **maternelle.dampierrelesbois@ac-besancon.fr**

**L'**arrivée des premiers beaux jours nous montre que le printemps s'approche doucement. Nous éprouvons tous l'envie de sortir et de profiter de températures clémentes et des rayons du soleil.

Notre quotidien est toujours limité par les restrictions sanitaires qui nous empêchent de retrouver une vie normale. Cette situation a un effet négatif sur le moral des personnes les plus fragiles en particulier les personnes âgées isolées.

Malgré la crise et les aléas du quotidien, la vie municipale se poursuit et les travaux d'enfouissement de réseau de la rue de Beaucourt ont débuté récemment. Le marché concernant le renouvellement de la totalité du parc d'éclairage public a été attribué lors du dernier conseil

municipal. L'installation de lampes à leds permettra de diminuer sensiblement la facture d'électricité de la commune.

Il n'a échappé à personne que les travaux d'aménagement de la 2<sup>ème</sup> tranche de la ZAC ont repris début mars. A la suite de la première maison qui sort de terre, les autres constructions vont démarrer dans les prochaines semaines. Cette opération est vitale pour assurer le renouvellement de notre population et la pérennité de nos écoles qui sont confrontées à une baisse d'effectif qui pourrait induire une fermeture de classe à la maternelle à la prochaine rentrée.

*Le Maire,*  
**Marc TIROLE**

Actualité

## Bientôt un nouvel éclairage

**L**ors de sa séance du 15 février, le Conseil municipal a attribué à l'entreprise Haefeli le marché correspondant à la rénovation du parc communal d'éclairage public. Dans cette opération, il s'agit de remplacer les candélabres (avec des leds) sur l'ensemble du village et d'installer des horloges astronomiques qui permettront de moduler l'éclairage urbain. Guidée par le SYDED (Syndicat d'Énergies du Doubs), la commune a choisi l'entreprise en fonction de plusieurs critères, le prix, la technicité et les critères environnementaux. A Dampierre, l'entreprise retenue a déjà effectué plusieurs chantiers, c'est d'ailleurs l'entreprise Haefeli qui a été chargée des travaux d'électrification de la rue de Beaucourt et qui travaille également sur la ZAC Saint-Laurent. L'éclairage actuel sera remplacé par des leds avec une température de couleurs conforme à la réglementation (3.000 kelwins), ce qui correspond à une impression de «blanc chaud». Signalons que, dans un premier temps, les élus n'ont pas prévu de couper complètement l'éclairage une partie de la nuit comme l'expérimentent actuellement plusieurs communes du secteur. Cela dit, on pourra automatiquement réguler l'éclairage et baisser l'intensité lumineuse pendant la nuit.

Le montant global de cette opération s'élève à 129.395 € et la commune percevra des aides financières de l'ordre de 66.500 € (subvention du SYDED et vente des certificats d'énergies). Les travaux seront donc subventionnés à plus de 50%.

La commune a demandé à l'entreprise d'entamer les travaux dès que possible.



*L'éclairage actuel sera remplacé par des leds plus économiques.*

Info  
Express



Directeur de la publication : Marc TIROLE - Responsable de la rédaction : Daniel LEHMANN  
Rédaction et conception : ALINEA DAMPIERRE-LES-BOIS - 06.80.85.78.66  
MAIRIE - Tél : 03.81.93.01.18

Ouverture **lundi, mercredi, jeudi et vendredi** de 9h à 12h et de 14h à 17h30, **mardi** de 14h à 17h30.

# ZAC : coup d'envoi de la deuxième tranche

Le 4 mars au matin, l'ONF a débuté les travaux de défrichage sur la deuxième tranche de la ZAC Saint-Laurent. Cette tranche offrira neuf lots supplémentaires de logements individuels viabilisés, sur des parcelles d'une surface comprise entre 528 et 910 m<sup>2</sup>. En deux jours, les arbres concernés, essentiellement des noisetiers, avaient été abattus.

En avril ou en mai, l'entreprise Climent interviendra pour la réalisation des terrassements et des réseaux humides, l'entreprise Haefeli prenant le relais pour les réseaux secs. Les travaux de finition (voirie, éclairage public, espaces verts) seront réalisés au cours de l'été.

Quant aux neuf parcelles créées, elles seront pré-commercialisées dès la fin du printemps.



Les 4 et 5 mars, les agents de l'ONF ont défriché le site de la deuxième tranche de la ZAC.

## Une première maison sort de terre



Sur la première tranche, qui comprend neuf lots (toutes typologies confondues), sept permis de construire ont été délivrés à ce jour. La première maison a commencé à sortir de terre côté rue de la Rougeole, c'est la seule dont l'adresse sera «rue de la Rougeole» alors que toutes les autres porteront le nom de la nouvelle rue que le conseil municipal définira prochainement.

## Les projets du Comité des Fêtes



Les membres du Comité espèrent une année 2021 riche en animations...

Réuni récemment en assemblée générale, le Comité des Fêtes a eu vite fait de tirer le bilan de l'année 2020 puisqu'il n'a pu organiser aucune de ses quatre animations majeures, la brocante, la Fête de la Musique, la soirée du 13 juillet et le Marché du soir. Le Président Daniel Lehmann l'a regretté, comme tous les membres, espérant que l'année 2021 verra le retour des animations.

Pour l'instant, l'association fonctionne comme si les prochains événements devaient avoir lieu, qu'il s'agisse de la brocante (le 1<sup>er</sup> mai), du Marché du soir de Pays de Montbéliard Agglomération (le 11 juin), de la Fête de la Musique (le 19 juin) et de la soirée des feux d'artifice (le 13 juillet).

Le comité va également réfléchir sur l'organisation de nouvelles manifestations, Daniel Vauthier ayant proposé plusieurs idées : marché des créateurs, exposition d'objets originaux, concours de cartes (tarot ou belote), marche nocturne, chasse aux trésors ou rallye-surprise, marché de Noël, mini-foire aux vins, spectacle de magie pour les enfants, soirée cinéma ou soirée cabaret.

Toutes ces propositions vont être examinées par les membres, sachant que le Comité des Fêtes évitera d'organiser une manifestation déjà proposée par une autre association locale.

Les membres sont en tout cas gonflés à bloc et prêts à redonner de l'animation au village... si la situation sanitaire le permet !



## Carnaval à l'école

Compte tenu de la situation sanitaire persistante, cela faisait longtemps qu'une animation n'avait pas été organisée à l'école primaire.

C'est donc avec beaucoup de bonheur que les enseignants ont programmé un Carnaval l'après-midi du 26 février, bien évidemment dans le respect des mesures sanitaires. Arrivés déguisés à l'école, les élèves des cinq classes ont

effectué plusieurs défilés à tour de rôle, emmenés par leurs enseignants qui avaient eux aussi revêtus un costume.

Une joyeuse ambiance même si la fête n'a pu se terminer par le goûter traditionnel.



## Mme Perra honorée

Amaternelle pendant 32 ans, Maryline Perra a fait valoir ses droits à la retraite à la fin de la dernière année scolaire.

La situation sanitaire n'a pas permis de lui organiser la réception traditionnelle qui marque le départ à la retraite d'un agent communal. De ce fait, le Maire Marc Tirole a



Le Maire a remis un bouquet de fleurs à Mme Perra.

profité du dernier Conseil municipal, le 15 février dernier, pour lui rendre l'hommage qu'elle mérite. Juste avant le début de la séance, il l'a félicitée pour sa longue carrière au service des petits Dampierrois, lui remettant quelques cadeaux et lui souhaitant une agréable retraite. Entre les passions cultivées par Maryline, yoga, piscine et marche notamment, mais aussi ses petits-enfants, elle aura de quoi s'occuper !

## Nettoyage de printemps

samedi 10 avril à 8h30

rendez-vous devant la Salle des Fêtes

Sauf restrictions gouvernementales, les amoureux de l'environnement sont invités à participer à cette opération civique de nettoyage du village.

## Brocante

samedi 1<sup>er</sup> mai

Place de la Salle des Fêtes et alentours

Le Comité des Fêtes, organisateur de la Brocante du 1<sup>er</sup> mai, a décidé pour l'instant de maintenir et de préparer la 27<sup>ème</sup> édition de cet événement majeur dans la vie du village. Tous les renseignements pratiques peuvent être obtenus auprès de Daniel Lehmann au 03.81.96.10.76. Les personnes inscrites en 2019 vont recevoir un courrier. Les autres peuvent s'inscrire auprès d'Evelyne Pisani au 03.81.96.18.43.

A signaler que le bulletin d'inscription peut également être téléchargé sur le site de la commune.

## Le coup de cœur de la Bibliothèque

L'enfant, la taupe, le renard et le cheval de Charlie Mackesy

Ce livre, joliment illustré, nous enseigne de belles leçons de vie. Il nous apporte sérénité et optimisme avec beaucoup de simplicité.

Par exemple :

«Je suis si petite», dit la taupe. «Oui, dit l'enfant. Mais tu fais de grandes choses.»  
«C'est étrange. On voit seulement l'extérieur des gens, mais presque tout se passe à l'intérieur.»

Ce livre s'adresse à vous, que vous soyez âgé de 8 à 88 ans.



## La touche beauté d'Amélie

Depuis le 1<sup>er</sup> mars, le village compte un nouveau commerce avec l'institut de beauté «B comme Beauty» d'Amélie Malfoy. Après avoir exercé pendant quatre ans à Fesches-le-Châtel, elle a repris les locaux précédemment occupés par «Elégance Stores» sur la zone commerciale de la rue de Beaucourt.

Dans le métier depuis douze ans, Amélie Malfoy, assistée d'Anne-Sophie Gardès, propose une multitude de prestations, soins de beauté, onglerie, extension de cils, minceur, épilation, soins des mains et des pieds. Elle dispose de vastes locaux d'une surface de 100 m<sup>2</sup> où ont été aménagées quatre cabines dont une sera réservée à des intervenants ponctuels, notamment une massothérapeute et un magnétiseur-énergéticien qui seront présents respectivement le jeudi et le vendredi. Notons encore qu'Amélie souhaite mettre en place des réservations d'anniversaires pour les enfants, des séances de soins du visage avec les conseils de l'esthéticienne, pose de vernis à l'eau et goûter avec boissons et photos-souvenirs.



Amélie vous attend dans son institut.

**B comme Beauty, 42 rue de Beaucourt à Dampierre. Tél. : 06.77.29.09.63 et 09.82.27.85.20. Ouvert le lundi de 14h à 18h, les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h, le samedi de 9h à 16h. Uniquement sur rendez-vous le mercredi. Facebook : B comme Beauty.**

## Vous avez entre 16 et 25 ans ?

### Soyez en règle au regard du service national

Tous les jeunes Français doivent effectuer la Journée défense et citoyenneté (JDC). Sans attestation de participation à la JDC, votre inscription aux examens et concours serait refusée. Alors effectuez cette démarche sans tarder !

#### CALENDRIER DES DÉMARCHES :

- **ENTRE 16 ANS ET 16 ANS ET 3 MOIS** : faites-vous recenser à la Mairie de votre domicile muni d'une pièce d'identité et du livret de famille. **Renseignez votre numéro de téléphone et votre mail, ils vous seront utiles ensuite.**

- **3 MOIS APRÈS VOTRE RECENSEMENT** : créez votre compte sur [www.majdc.fr](http://www.majdc.fr) avec la même adresse mail communiquée lors du recensement afin de faciliter votre convocation.

- **A 17 ANS** : vous êtes convoqué à la Journée défense et citoyenneté.

**ENTRE 17 ET 25 ANS** : présentez le certificat de participation à la JDC lors de votre inscription aux examens (CAP, BEP, baccalauréat), concours divers et permis de conduire.

## Un air d'antan pour le Point R de la rue de la Place



Le Point R de la rue de la Place dispose désormais de nouveaux conteneurs qui ont été décorés avec des cartes postales anciennes du village.



L'histoire s'est invitée au Point R de la rue de la Place ! Dans le cadre de la démarche d'embellissement des Points R, menée depuis 2019 par Pays de Montbéliard Agglomération, certains de ces équipements sont «customisés» d'après un thème retenu par la commune. A Dampierre, on a choisi d'apposer des cartes postales anciennes sur les nouveaux conteneurs, au nombre de six. En triant vos déchets, vous pourrez donc contempler douze vues anciennes du village deux par bennes.